

22 juil 2008 -11:33

Appartient à [Conseil des ministres du 22 juillet 2008](#)

Politique des grandes villes

Avenants 2008 aux contrats pluriannuels Politique des grandes villes 2005-2007

Avenants 2008 aux contrats pluriannuels Politique des grandes villes 2005-2007

Sur proposition de Mme Marie Arena, ministre de l'Intégration sociale, le Conseil des ministres a approuvé les avenants 2008 aux contrats pluriannuels passés dans le cadre de la Politique fédérale des grandes villes 2005-2007.

Il s'agit de 15 avenants aux contrats de ville et de 17 avenants aux contrats de logement passés avec les villes de Bruxelles-Ville, Charleroi, La Louvière, Liège, Mons, Seraing, Anvers, Ostende, Gand, Malines et Saint-Nicolas, ainsi qu'avec les communes d'Anderlecht, Molenbeek, Schaerbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse et Forest.

Ces contrats visent à améliorer les conditions de vie des habitants dans les zones urbaines les plus défavorisées et à réaliser des initiatives en matière de logement. Ils répondent à la demande croissante d'une présence plus forte des autorités communales au sein de quartiers souvent oubliés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe